

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens
lors du conseil d'arrondissement du 9 octobre 2018**

Madame Lise Pillon : installation d'en dos d'âne dans la ruelle entre les rues Dagenais et Notre-Dame Ouest

18-323525 CA 9 octobre 2018

Madame demande s'il serait possible d'ériger un dos d'âne dans la ruelle entre les rues Dagenais et Notre-Dame Ouest.

Le maire Dorais répond.

Suivi à faire par la Direction des travaux publics : le contremaître de la Voirie a rencontré la citoyenne le 10 octobre dernier. Le dos d'âne a été érigé le 12 octobre dernier. La citoyenne est satisfaite.
